

## Un partout, balle au centre !

Le SNEP-FSU Versailles a été reçu le 9 juillet 2019 par le Rectorat de Versailles. Etaient présents pour l'administration, Monsieur Pelat, Secrétaire Général (SG), Madame Lamotte d'Incamps (Directrice des Ressources Humaines), Monsieur Tanjon (DPE); pour l'inspection pédagogique, Messieurs Goreau et Lepelletier (IA IPR EPS); pour la délégation du SNEP-FSU Versailles, Jocelyn Beurier, Jean Fayemendy, Marc Legein, Bruno Maréchal, Sylvain Quirion et Mélanie Peltier. Le contenu des interventions par thématique sont consultables sur le site du SNEP-FSU Versailles dans la rubrique "Vie syndicale". Dans cet article, vous trouverez les éléments de réponse apportés par le rectorat suite aux interventions du SNEP-FSU Versailles. Un dossier complet a été transmis au SG en fin d'audience.

### POSTES

Le SG souligne la vigilance du rectorat sur tous les sujets évoqués par le SNEP-FSU et les progrès accomplis - d'une année sur l'autre - en matière de pilotage des opérations (ex : travail sur les postes définitifs et sur la réservation des « berceaux » pour accueillir les stagiaires). La cohérence entre les 4 départements de l'académie progresse, notamment par l'implication des services départementaux (IA-DSDEN) et des établissements. Le rectorat reconnaît les conséquences de la décision ministérielle d'imposer 2 HSA sur l'organisation du service des enseignants. Il se défend d'un traitement discriminatoire de l'EPS. Enfin, la coordination des APSA en décharge de service doit relever de l'exception.

### TZR

Concernant les TZR, le SG indique que les écarts en terme d'effectif sont faibles entre 2014 et 2019 : pas de forte baisse du nombre de TZR et pas d'EPS maltraitée. Il s'agit de la discipline qui a la marge de manœuvre la plus forte. Il ajoute que les TZR doivent être dans leur établissement de rattachement lorsqu'ils ne sont pas nommés.

### STAGIAIRES

Sur les différents sujets (postes berceaux, vœux d'affectation), le rectorat semble attentif aux alertes en affirmant avoir répondu aux sollicitations du SNEP-FSU Versailles. Le SG précise que la discussion n'est pas fermée pour orienter les stagiaires vers des choix d'affectation plus précis : à doser et à organiser pour placer les stagiaires dans les meilleures conditions.

### SPORT SCOLAIRE

Sur la question des instances et des journées bilans UNSS (calendrier et contenu), l'inspection confirme l'importance d'accroître

les connections entre les différents acteurs et de réfléchir en ligne commune.

Concernant les cadres UNSS, le SG se satisfait déjà de la dernière création de poste et des avancées sur le sujet. Il enregistre la demande de création d'un 5<sup>ème</sup> poste au Service Régional mais mentionne un contexte exigeant.

### PACK EPS

L'inspection confirme l'existence de i-Pack EPS mis en oeuvre dans l'académie de Créteil. L'académie de Versailles qui était aussi volontaire pour l'expérimentation, doit mettre en place cette évolution à la rentrée 2019 pour les collègues.

Les IA-IPR EPS rappellent que cet outil est fondamental en terme de pilotage pour le corps d'inspection. Des rendez-vous dédiés seront proposés aux équipes pour rappeler les objectifs et les usages de cet outil.

### DROIT SYNDICAL

Le SG n'a pas le sentiment que « les choses se dégradent ». Il affirme que le rectorat a la préoccupation de trouver les bons équilibres avec les chefs d'établissement. La DRH considère qu'il convient de ne pas laisser se développer des points de tension, les situations dont le rectorat a eu connaissance impliquaient « seulement des enseignants d'EPS ». Le SG affirme l'exemplarité de la posture institutionnelle concernant le droit syndical.

### SECOURISME

Sur le sujet des décharges de service pour les formations assurées par les moniteurs PSC1, le SG considère que les décharges doivent assurer uniquement la couverture des enseignements obligatoires. Il ajoute que des moyens non négligeables ont été dégagés dans l'académie. Sur les 80 formations proposées, seulement 36 enseignants

d'EPS ont répondu dans le cadre des formations non obligatoires.

### OPTIONS

Sur la question de la mise en place de l'option d'expérimentation EPS "renforcée", l'inspection confirme que la possibilité offerte aux établissements était déjà connue lorsque le courrier rectoral est parti et que la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) a retenu 2 établissements dans l'académie de Versailles (12 au niveau national).

### INSTALLATIONS

Le SG souligne que les relations avec la Région ne s'arrête pas aux installations. Une réflexion est en cours au ministère sur le bati scolaire du 21<sup>ème</sup> siècle. Le Rectorat a été associé en permanence pour la livraison des deux derniers lycées des Hauts de Seine. Mais la réponse pour les installations sportives est plus difficile en milieu urbain. L'inspection confirme que les échanges avec la Région sont peu nombreux.

### EPI

L'inspection fait le bilan : sur 195 établissements avec escalade au programme, 180 ont un référent EPI. Plusieurs sessions de formation sont programmées depuis 2016 et certains établissements ont 2 voire 3 collègues formés.

### JURIDIQUE

Proposition a été faite (sans réponse pour l'instant) d'aboutir à l'élaboration d'un guide pour construire des PPMS "hors les murs" dans les établissements scolaires.

Sur la question des collègues mis en cause de manière infondée pour atteintes sexuelles sur leurs élèves, la DRH a annoncé n'avoir eu aucun retour dans l'académie.

Marc